

À une séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 8 août 2017 à 20 heures, étant présents le maire Brent Orr, et les Conseillers, Phillip Holmes, Greg Graham, Brian Drummond, Debbie Kilgour et Colette O'Malley.

- (17-08-85)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que les minutes de la réunion du 3 juillet soient adoptées tel que présenté. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (17-08-86)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'adopter l'agenda avec les ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (17-08-87)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'envoyer l'invitation d'appel d'offres sur le site internet de SEAO pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2017-2018, comprenant environ 81.77 kilomètres, au nord de la route 148. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (17-08-88)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'envoyer les appels d'offres pour le déneigement à la Caserne # 2 située au 11 Eleventh Line. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (17-08-89)** Il est proposé par le Conseiller Holmes que nous appuyons les deux projets soumis par Télébec et le programme Québec Branché (Projet #175 et #664). Ces deux projets serviront à l'avancement, des services Internet améliorés du territoire, une ressource importante pour notre collectivité. Cette amélioration est nécessaire et bénéfique pour les usagers résidentiels, commerciaux et communautaires. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (17-08-90)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que nous autorisons la variance mineure pour 65 chemin Pontiac Station pour la construction d'un garage détaché. Cette variance mineure a été présentée en raison de la non-conformité des contraintes de la construction proposée. La demande indique un recul de 1,86 m sur le chemin Pontiac Station et un recul latéral de 0,95 mètre. Selon le règlement de zonage 264, article 4.2.3, le recul avant doit être de 8 mètres et 2 mètres pour les revers latéraux. L'octroi de cette variance mineure autorise les contraintes. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(17-08-91) Il est proposé par le Conseiller Drummond nous autorisons la Directrice générale, Christina Peck de signer le contrat des travaux de déneigement, déglçage et fourniture des matériaux avec le Ministère des Transports pour les chemins Bristol et River pour un montant de 29 602.22 \$ pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(17-08-92) Il est proposé par le Conseiller Drummond de refuser la demande gratuite de notre salle communautaire présentée par le Comité de planification des bénévoles pour la soirée de notre utilisation du Centre communautaire Jack Graham, mais comme alternative de faire un don de 250 \$ à l'événement. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il ya des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, directrice générale

(17-08-93) Il est proposé par le Conseiller Drummond que les factures totalisant 174 905.03 \$ soient payées pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(17-08-94) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'accepter les états financiers pour le mois de juin. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(17-08-95) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'aller à huis clos à 21h00. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(17-08-96) Il est proposé par la Conseillère Kilgour de fermer à huis clos à 21h04. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(17-08-97) Il est proposé par la Conseillère O'Malley de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice générale Christina Peck